



communiqué

N^o: 197
No.:

Le 14 novembre 1986

ADOPTION D'UNE RÉOLUTION SUR LA VÉRIFICATION PRÉSENTÉE PAR LE CANADA AUX NATIONS UNIES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui qu'encore une fois cette année, la Première Commission des Nations Unies, qui s'occupe du contrôle des armements et du désarmement ainsi que des questions relatives à la sécurité internationale, a adopté par consensus une résolution présentée par le Canada et portant sur le rôle de la vérification dans les accords de contrôle des armements. Cette adoption vient confirmer le succès remporté sur le même sujet en 1985, lorsque le Canada a réussi à faire adopter la première résolution de l'histoire des Nations Unies reconnaissant l'importance de la vérification pour assurer le respect des accords de limitation des armements et de désarmement.

M. Clark a indiqué que la résolution, qui s'intitule "La vérification sous tous ses aspects", a recueilli cette année un appui encore plus vaste parmi les États membres des Nations Unies et qu'elle compte désormais deux fois plus de co-auteurs, dont des représentants des États occidentaux, des États de l'Europe de l'Est et des pays neutres et non alignés.

M. Clark a par ailleurs souligné que la résolution permettra de donner une impulsion nouvelle à l'étude de la vérification dans le cadre des Nations Unies du fait qu'elle renvoie la question à la Commission du désarmement, un organe délibérant qui se réunit une fois l'an pour examiner un nombre limité de points portant sur le contrôle des armements et le désarmement. La Commission sera appelée à définir des principes, des mesures et des techniques propres à promouvoir l'inclusion de dispositions adéquates de vérification dans les accords de limitation des armements et de désarmement, et également à rechercher des moyens qui permettent aux États membres des Nations Unies de jouer un rôle plus important en matière de vérification.